



RBC Marchés des Capitaux

Juillet 2018

Titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens

Solutions de placement globales

Objectif de placement :

Les titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} (acronyme de *Stock PARTicipating Quantitative model Securities*) avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » au modèle quantitatif exclusif à 8 facteurs de RBC (le « modèle »). Cette stratégie a pour objectif de fournir une mesure objective du potentiel de rendement total des actions choisies au moyen du modèle, et elle offre une couverture partielle du risque de change potentiel entre le dollar canadien, monnaie dans laquelle sont libellés les Titres et tous les paiements aux porteurs de Titres, et la monnaie étrangère applicable, monnaie dans laquelle sont libellés les placements théoriques dans le portefeuille.

Aucun impôt canadien à payer :

- jusqu'à l'échéance ou la disposition
- sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
- sur les remboursements de capital trimestriels

Indice de référence :

Indice S&P Europe 350^{MD}

Catégorie d'actifs :

Actions européennes

RÉPARTITION SECTORIELLE



- Énergie 4,00 %
- Matières premières 28,00 %
- Produits industriels 20,00 %
- Biens de consommation non essentiels 12,00 %
- Biens de consommation essentiels 8,00 %
- Services financiers 16,00 %
- Services publics 8,00 %
- Immobilier 4,00 %

La présente fiche de renseignements est présentée intégralement sous réserve d'un sommaire des modalités.

¹Voir la note 1 à la page 2.

²Voir la note 2 à la page 2.

PORTFEUILLE – JUILLET 2018

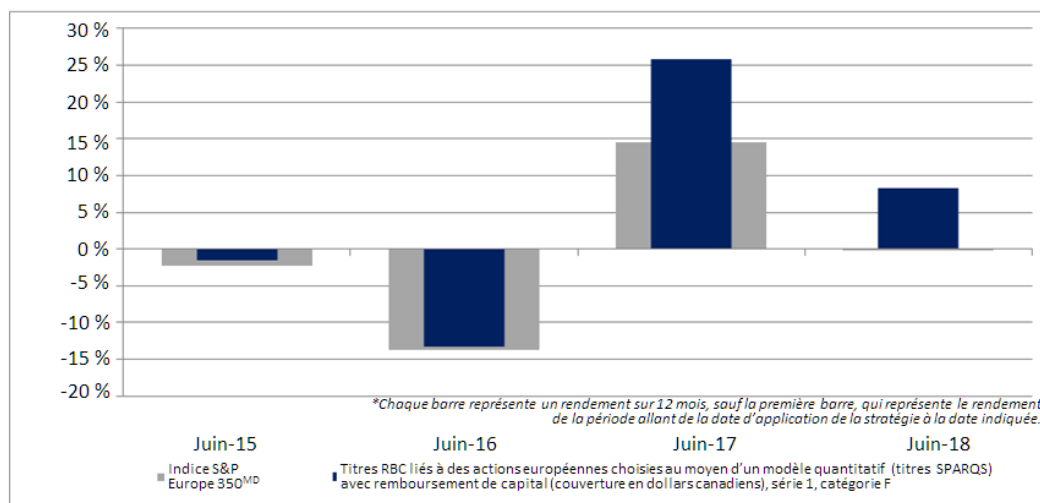
Secteur	Pays	Symbole	Société	Pondération	Classement	Rendement en dividendes (%)
Énergie	Finlande	NESTE FH	Neste Oyj	4,00 %	3	2,53
Matières premières	Pays-Bas	DSM NA	Koninklijke DSM NV	4,00 %	5	2,15
	Suède	SCAB SS	Svenska Cellulosa AB SCA	4,00 %	7	1,54
	Finlande	STERV FH	Stora Enso OYJ	4,00 %	11	2,45
	Luxembourg	MT NA	ArcelorMittal	4,00 %	16	0,34
	Suède	BOL SS	Boliden AB	4,00 %	31	2,84
	Allemagne	1COV GY	Covestro AG	4,00 %	56	2,88
Produits industriels	Royaume-Uni	AAL LN	Anglo American PLC	4,00 %	64	4,46
	France	SAF FP	Safran SA	4,00 %	1	1,54
	Royaume-Uni	BAB LN	Babcock International Group PLC	4,00 %	6	3,61
	Royaume-Uni	EZJ LN	easyJet PLC	4,00 %	12	2,44
	Royaume-Uni	IAG LN	International Consolidated Airlines Group	4,00 %	13	3,59
	Suède	SAND SS	Sandvik AB	4,00 %	29	2,20
Biens de consommation non essentiels	Royaume-Uni	PSN LN	Persimmon PLC	4,00 %	51	9,28
	Allemagne	BMW3 GY	Bayerische Motoren Werke AG	4,00 %	62	5,87
	France	RNO FP	Renault SA	4,00 %	71	4,87
Biens de consommation essentiels	Royaume-Uni	TSCO LN	Tesco PLC	4,00 %	2	0,78
	Royaume-Uni	TATE LN	Tate & Lyle PLC	4,00 %	17	4,44
Services financiers	Royaume-Uni	LGEM LN	Legal & General Group PLC	4,00 %	14	5,77
	Suède	KINVB SS	Kinnekvik AB	4,00 %	18	2,69
	Royaume-Uni	III LN	3i Group PLC	4,00 %	32	1,78
	Italie	ISP IM	Intesa Sanpaolo SpA	4,00 %	87	3,22
Services publics	Danemark	ORSTED DC	Orsted A/S	4,00 %	4	2,33
	Finlande	FORTUM FH	Fortum OYJ	4,00 %	23	5,38
Immobilier	Royaume-Uni	SGRO LN	Segro PLC	4,00 %	10	2,48

En date du 29 juin 2018, le rendement en dividendes indiqué du portefeuille était de 3,26 %.

Retrait du portefeuille				
Symbole	Société	Pays	Prix	Monnaie
FCA IM	Fiat Chrysler Automobiles NV	Royaume-Uni	16,60	EUR

Ajout au portefeuille				
Symbole	Société	Pays	Prix	Monnaie
SAF FP	Safran SA	France	102,68	EUR

COURS HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE^{1, 2}



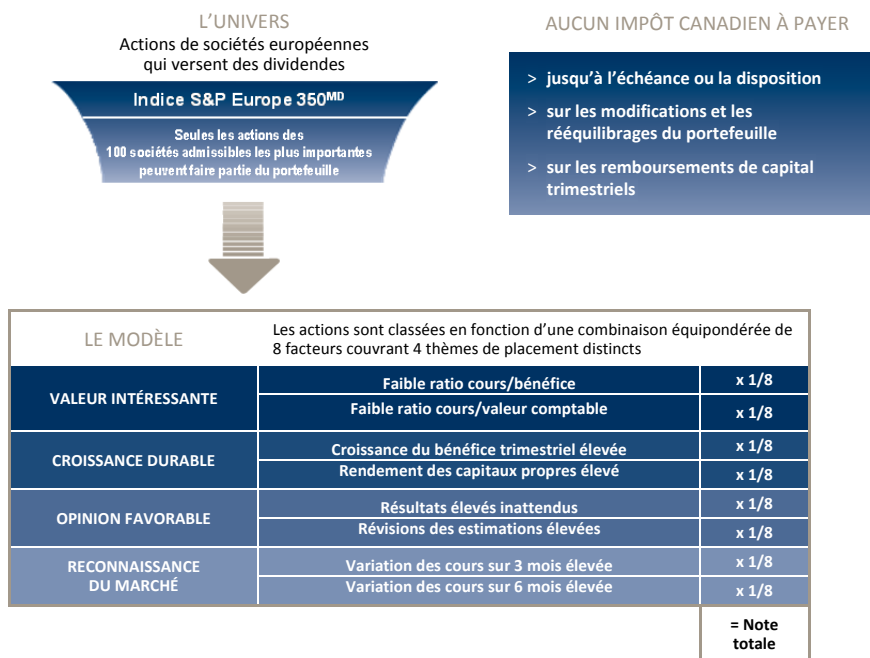
Rendements en date du 29 juin 2018	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	Depuis l'application de la stratégie
Titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS) avec remboursement de capital (couverture en dollars canadiens), série 1, catégorie F	-2,77 %	0,94 %	2,09 %	8,22 %	4,83 %
Indice S&P Europe 350 ^{MD}	-0,79 %	2,47 %	-2,56 %	-0,06 %	-1,12 %



MÉTHODOLOGIE

Le portefeuille : Le portefeuille est passé en revue chaque mois, et sa composition et sa pondération théoriques sont rajustées.

- > Les titres de toutes les sociétés composant l'indice S&P Europe 350^{MD} peuvent faire partie du portefeuille, sous réserve d'une restriction relative aux actions d'un pays à risque élevé
- > Le portefeuille est passé en revue chaque mois après la mise à jour du classement
- > Les actions des sociétés qui ne se classent plus parmi les 50 premiers rangs du classement sont retirées
- > Les actions des sociétés qui sont retirées de l'indice sont retirées
- > Les actions retirées sont remplacées par les actions des sociétés les mieux classées qui ne font pas déjà partie du portefeuille
- > À la fin de chaque trimestre, le portefeuille est rééquilibré de façon à être équilibré



L'indice S&P Europe 350^{MD} est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJ ») et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor's^{MD} » et « S&P^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerce sont utilisées par SPDJ aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJ, par Dow Jones, par S&P ou par les membres du même groupe que celles-ci, qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage de responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P Europe 350^{MD}.

Un placement dans les Titres comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres composant le portefeuille. Si vous achetez des Titres, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres peut être considéré comme spéculatif. Puisque les Titres ne sont pas des titres à capital protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

¹ Ce graphique présente le cours de clôture historique sur le marché secondaire des titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens, série 1, catégorie F (les « titres de série 1, catégorie F ») pour chaque jour pendant lequel le marché secondaire était ouvert aux fins de négociation, ainsi que la variation en pourcentage du niveau de l'indice depuis la date d'émission des titres de série 1, catégorie F, soit le 7 mai 2015. La stratégie des titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens a été appliquée pour la première fois à l'égard des titres de série 1, catégorie F. À leur date d'émission, le cours de clôture des titres de série 1, catégorie F sur le marché secondaire était de 100,00 \$. Pour les titres de série 1, catégorie F, une somme de 100,00 \$ (moins les frais liés à la réalisation de l'opération applicables) par Titre a été théoriquement investie dans le portefeuille à la date d'émission. Le cours sur le marché secondaire à un moment donné correspond au prix auquel le porteur de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens pourrait disposer de ces titres. Le cours sur le marché secondaire pourrait ne pas correspondre à la valeur liquidative par Titre et différer sensiblement de celle-ci. La valeur liquidative par Titre des différentes séries de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens peut différer pour diverses raisons, notamment les différentes sommes relatives au programme de billets, les frais de négociation anticipée applicables et la date d'émission des séries. La différence dans la valeur liquidative par Titre existant entre les titres des différentes séries de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens pourrait entraîner un écart entre les cours des titres des différentes séries de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours historique des titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens qui ne sont pas des titres de série 1, catégorie F peut différer de celui des titres de série 1, catégorie F, car les différentes sommes relatives au programme de billets applicables aux différentes séries de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens peuvent avoir une incidence sur le cours de ces titres sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens peut être supérieure à celle des titres de série 1, catégorie F serait vraisemblablement inférieur au cours des titres de série 1, catégorie F. Le cours historique des titres de série 1, catégorie F sur le marché secondaire n'est pas nécessairement indicatif de leurs cours futurs ou du cours futur d'autres titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens sur le marché secondaire. Rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les Titres se formera ni qu'il se maintiendra.

² Le cours des Titres sur le marché secondaire à un moment donné dépendra généralement, entre autres, des facteurs suivants : a) l'ampleur de la hausse ou de la baisse des cours des intérêts sous-jacents depuis la date d'émission des Titres, et b) plusieurs autres facteurs interreliés, notamment la volatilité des cours des intérêts sous-jacents, le niveau des taux d'intérêt sur les marchés applicables, le rendement en dividendes des titres, s'il y a lieu, faisant partie des intérêts sous-jacents, et la date d'échéance. Les liens entre ces facteurs sont complexes et peuvent également être influencés par divers facteurs, notamment d'ordre politique et économique, susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'un Titre.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le sommaire des modalités applicable aux termes duquel vous avez acheté vos titres RBC liés à des actions européennes choisies au moyen d'un modèle quantitatif (titres SPARQS)^{MC} avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., respectivement.

Les Titres ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.